

SANTÉ

Certificat de capacité d'orthoptie



Diplôme
Certificat
capacité
orthoptiste



**Domaine(s)
d'étude**
Maieutique,
Médecine,
Métiers de la
rééducation,
Métiers du soin,
Odontologie



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue



Établissements
Université
Toulouse III -
Paul Sabatier

Présentation

L'orthoptiste intervient exclusivement sur prescription du médecin ophtalmologiste qui pose l'indication.

La rééducation orthoptique a pour but le dépistage et le traitement des troubles visuels.

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

<https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/certificat-de-capacite-dorthoptie-de-orp>